



Communauté de communes du Pays d'Ancenis
Centre administratif Les Ursulines
44156 Ancenis-Saint-Géréon

Tél : 02 40 96 31 89
Mail : compa@pays-ancenis.com
Site web : www.pays-ancenis.com

Conditions générales de vente et d'utilisation

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) propose la vente de certaines places de spectacle par l'intermédiaire de son site Internet et de celui de l'Espace Tourisme & Loisirs du Pays d'Ancenis. Les présentes conditions de vente s'appliquent de plein droit et sans restriction à toutes les commandes effectuées. L'achat de place(s) de spectacle par l'utilisateur implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions de vente.

Tarifs

Les billets émis sont uniques, aucun duplicata ne pourra être délivré sauf en cas de perte ou de vol et s'il est possible de retrouver trace de la réservation. En tout état de cause, même dans ce cas, seul le porteur du billet original est habilité à occuper le siège. Lors des contrôles à l'entrée du lieu de l'évènement, une pièce d'identité officielle et en cours de validité avec photo pourra être demandée.

Aucune réduction n'est applicable après le paiement de la commande. Une fois la commande réglée, les billets ne peuvent être ni repris, ni échangés. Les billets sont nominatifs et ne peuvent être revendus à un prix supérieur (loi du 27 juin 1919).

Mode de paiement

Le paiement s'effectue par carte bancaire (carte bleue / Visa / Eurocard / Mastercard) en euros par transaction sécurisée via Payzen. Les informations fournies par l'utilisateur lors de la saisie de ses coordonnées bancaires font l'objet d'un cryptage sécurisé pour protéger le plus efficacement toutes les données sensibles lors du paiement

Conditions d'impression des e-billets

Les billets sont valables s'ils sont imprimés sur du papier A4 banc, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression en format portrait (vertical) avec une imprimante jet d'encre ou laser ou s'il est présenté sur un autre support (électronique, écran pc, écran portable). Les billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, vous devez ré imprimer de nouveau votre billet codé afin de disposer d'une bonne qualité d'impression.

Confidentialité /protection des données personnelles

Les données personnelles et confidentielles que vous indiquez lorsque vous passez une commande sont exclusivement destinées à la gestion de votre dossier de réservation. Elles ne sont à aucun moment destinées à être vendues, commercialisées ou louées à un tiers. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification pour les données concernant l'utilisateur auprès de la communauté de communes du Pays d'Ancenis.

Droit applicable / litiges

Les ventes visées aux présentes sont soumises à la loi française. Tout litige sera traité par les tribunaux compétents.